

EXTRAIT DE L'ACTE DE MARIAGE N° 6

Le deux mars deux mil deux à 16 heures 30 minutes à heures

devant Nous ont comparu publiquement en la Maison Commune.

*Epoux*

Nom **ASSELAIN**  
Prénoms Stéphane, Claude

Né à ANGERS (Maine-et-Loire)

le 28 juillet 1972

Fils de (1) Jacky, Jean, André ASSELAIN

et de (1) Martine, Brigitte CUSSEAU

Les futurs conjoints ont déclaré (2) qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage

*Epouse*

Nom **GAMEIRO DE OLIVEIRA**  
Prénoms Anne-Marie

Née à CARANGUEJEIRA/LEIRIA (Portugal)

le 21 septembre 1970

Fille de (1) Joaquim, Augusto FERREIRA DE OLIVEIRA

et de (1) Ermelinda DE JESUS RODRIGUES GAMEIRO

Les futurs conjoints ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

Délivré conforme au registre, le 16 janvier 2004

(1) Noms et prénoms du père et de la mère.  
(2) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage »  
ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le (date) par (nom et résidence du notaire) ».

MENTIONS MARGINALES (3)

p le Maire,  
l'adjoint technique de l'administration générale,  
le Maire aux transports



(3) Jugement du divorce, de séparation de corps, de rectification de l'acte, etc.

## Deuxième Enfant

Extrait de l'Acte de naissance N° 291

Le premier février deux mil cinq

à 05 heures 10

est né (a) ASSELAÏN Hugo

du sexe masculin à (b) Villeneuve-Saint-Georges (Val de Marne)

Délivré conforme aux registres, le 4 février 2005

L'Officier de l'État civil  
Sceau de la Mairie

MENTIONS MARGINALES \*



*[Signature]*

\* (Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait).

Extrait de l'Acte de décès N°

Décédé le (1)

à (2)

Délivré conforme aux registres, le

L'Officier de l'État civil  
Sceau de la Mairie

(1) Date du décès.  
(2) Lieu du décès.

MENTIONS MARGINALES \*

(a) Nom et prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.  
(b) Lieu de naissance.

## Troisième Enfant

Extrait de l'Acte de naissance N° 9

Le 29 décembre 2007

à 12 heures 43

est né (a) ASSELAÏN Emma

du sexe féminin à (b) Villeneuve-St-Georges Val de Marne

Délivré conforme aux registres, le 2 janvier 2007

L'Officier de l'État civil  
Sceau de la Mairie

MENTIONS MARGINALES \*



*[Signature]*

\* (Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait).

Extrait de l'Acte de décès N°

Décédé le (1)

à (2)

Délivré conforme aux registres, le

L'Officier de l'État civil  
Sceau de la Mairie

(1) Date du décès.  
(2) Lieu du décès.

MENTIONS MARGINALES \*

(a) Nom et prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.  
(b) Lieu de naissance.

# Époux

Extrait de l'Acte de décès N° \_\_\_\_\_ de l'Époux

Décédé le (1) \_\_\_\_\_

à (2) \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

L'Officier de l'État civil  
Sceau de la Mairie

MENTIONS MARGINALES (\*)

# Épouse

Extrait de l'Acte de décès N° \_\_\_\_\_ de l'Épouse

Décédée le (1) \_\_\_\_\_

à (2) \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

L'Officier de l'État civil  
Sceau de la Mairie

(1) Date du décès.  
(2) Lieu du décès.

MENTIONS MARGINALES (\*)

\* (Jugement rectificatif notamment).

# Premier Enfant

Extrait de l'Acte de naissance N° 1254

Le 27 juin 2002

à 1 heures 38

est né (a) ASSELAÏN Arthur

du sexe masculin à (b) Villeneuve-St-Georges

(Val de Marne)

Délivré conforme aux registres, le 27 JAN 2004

MENTIONS MARGINALES \*

L'Officier de l'État civil  
Sceau de la Mairie

Pour le Maire,  
Le Délégué de l'État civil



\* (Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait)

Extrait de l'Acte de décès N° \_\_\_\_\_

Décédé le (1) \_\_\_\_\_

à (2) \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

L'Officier de l'État civil  
Sceau de la Mairie

(1) Date du décès.  
(2) Lieu du décès.

MENTIONS MARGINALES \*

(a) Nom et prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.  
(b) Lieu de naissance.